



## AUCUN JEUNE A LA RUE !

Face à la situation d'extrême urgence et de détresse des jeunes collégiens et lycéens qui dorment dans la rue – une cinquantaine de situations connues dans les établissements parisiens (dont 3 nouveaux élèves du lycée Hector Guimard, 5 élèves du lycée Étienne Dolet, 2 de l'EREA Édith Piaf mais également dans les lycées Dorian, Poiret ...), la mairie de Paris prépare une table ronde. Cette réunion prévue le 19 janvier portera sur les problèmes de non-prise en charge des mineurs et jeunes majeurs isolés à la rue.

**Qu'ils soient déjà scolarisés ou qu'ils relèvent de la PAOMIE (Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Étrangers), le fait que la ville de Paris laisse tous les soirs, en plein Paris, des jeunes livrés à eux-mêmes face aux dangers de la rue, nous est insupportable.**

Cette réunion représente une chance de voir se parler les institutions qui se renvoient la balle sur cette question depuis trop longtemps : les services de l'État, la Région, le département et la ville de Paris.

Nous soutenons les parents, lycéens, personnels des établissements et appelons à un rassemblement Place du Chatelet le 16 janvier à 16 :00 pour qu'une réelle solution soit proposée

aux élèves à la rue, comme cela a été fait pour les 9 élèves du lycée Hector Guimard le 7 Janvier. Nous sommes solidaires de l'action du lycée Guimard et appelons à la mise en place d'une coordination des collèges et des lycées dans lesquels des élèves sont sans abris.

Nous souhaitons que les prises en charge soient pérennes et qu'elles incluent un accompagnement social.

Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils règlent le problème des jeunes à la rue.

**Nous exigeons :**

- **une mise en application de la présomption de minorité comme le prévoit la loi ;**
- **l'interdiction des examens osseux ;**
- **une prise en charge de tous les mineurs isolés étrangers et non seulement un sur deux ;**
- **l'augmentation des contrats jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.**

**Par ailleurs, nous demandons au Ministère de l'Intérieur de régulariser tous les jeunes scolarisés à leur majorité.**

Collectif Jeunes Isolés Etrangers- Paris Est (RESF 10/11/19/20, FCPE 19/20, Collectif MIE, EELV 19/20, NPA 19, PG 19/20, PCF19, AL, LDH 19/20, MRAP 19/20..)